

Le mot du Maire



Chères Incarvillaises, chers Incarvillais,

Depuis notre Incarvillais d'octobre 2025, nous nous sommes retrouvés à de nombreuses reprises : fêtes de fin d'année, cérémonie des Voeux, notre réunion publique électorale et bien sûr lors des élections municipales le 15 mars.

Par votre vote, vous nous avez renouvelé votre confiance pour le mandat à venir par un score sans appel de près de 77 % des suffrages exprimés (553 voix). Cette réélection nous honore et notre équipe vous remercie sincèrement.

Pleinement ouverts à une collaboration constructive avec toutes les sensibilités de notre conseil, nous visons l'intérêt exclusif de notre commune et de ses habitants, en bonne intelligence collective. Ainsi, étant le Maire de tous les Incarvillais, j'entends donner toute la place qui revient à l'opposition dans la gestion communale, que ce soit par les indispensables débats démocratiques que par sa présence au sein des diverses commissions.

Cette réélection nous a amenés à agir sans tarder sur divers points clés :

D'abord, par des actes concrets tels que la mise en place de permanences le samedi conformément à notre profession de foi, une organisation interne optimisée avec une équipe d'adjoints resserée, une présence quasi-quotidienne des élus en mairie et sur le terrain, des groupes projets pour chaque volet de gestion communale, la réalisation d'un strict calendrier de mise en oeuvre de notre programme pour le mandat à venir. C'est de l'expérimentation que naît le professionnalisme de l'action.

Par ailleurs, le déploiement de notre programme et de nos investissements exigeront une rigoureuse gestion financière et une utilisation optimale de l'argent public, comme par le passé. Chaque dépense doit être justifiée par le seul intérêt général. En ce sens, le conseil municipal post-électoral consacré au Budget de cette année a voté à l'unanimité le maintien pour 2026 - et donc la non-augmentation - du taux des taxes foncières communales. Et notre rigueur budgétaire s'appliquera sans faille tout au long de mon mandat, je m'y engage.

La fin d'année scolaire approche très vite, et je vous laisse profitez des événements festifs à venir sur notre belle Commune avant vos vacances d'été bien méritées !

Le Maire, Patrick MAUGARS

Dates à retenir

Festivités portugaises

Comité de jumelage LIJO

13 et 14 juin 2026

Fête de la commune

Comité des fêtes d'Incarville

20 et 21 juin 2026

CONCOURS DE PÉTANQUE


9 & 23 mai, 7 & 20 juin, 22 août et
5 septembre 2026

DON DU SANG


15 juillet et 9 septembre 2026

LOTO ASLI Course à pied / UNC

26 et 27 septembre 2026

Mairie d'Incarville
36 rue de Louviers
27400 INCARVILLE
 02.32.40.66.86
www.incarville.fr

Horaires d'ouverture:
Du mardi au vendredi :
de 08h00 à 12h30 et
de 13h00 à 17h30

Police Municipale
Incarville / Louviers
 06.11.44.11.11

Permanences Élus
Tous les samedi
de 10h à 12h

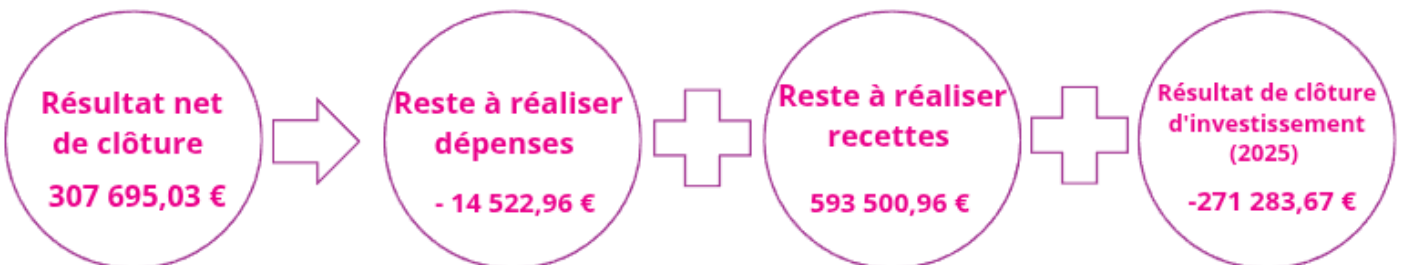
Quel budget pour notre commune en 2026 ?

Lors du Conseil Municipal du 31 Mars 2026, les élus ont voté le « Compte Administratif » de l'année 2025, ainsi que le « Budget » de l'année 2026.

• Le « Compte Administratif » retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par une commune sur une année. Dans notre cas, il se présente de la façon suivante :



L'affectation du résultat net de clôture de l'année 2025 se présente de la façon suivante :



→ Le « reste à réaliser » représente les dépenses et recettes en cours par exemple les subventions pour l'école.

Malgré les investissements importants effectués en 2024 et 2025, la Commune d'Incarville bénéficie d'une **parfaite santé financière** et l'endettement communal reste à un niveau très bas, permettant de nouveaux investissements pour les années à venir.

Ces paramètres nous ont permis de ne pas augmenter les taux de taxes foncières pour 2026.

Le « Budget » établit et approuve les dépenses ainsi que les recettes d'une commune, voici celui de 2026 :

Dépenses de fonctionnement	Dépenses qui reviennent régulièrement chaque année telles que la rémunération du personnel, les bons de chauffage, le fleurissement de la commune, le paiement des intérêts des emprunts...	1 420 982,79€
Recette de fonctionnement	Montants provenant des impôts et taxes, des redevances des services périscolaires et de cantine, des dotations versées par l'Etat...	1 420 982,79€
Dépenses d'investissement	Dépenses qui concernent des opérations de constructions et réalisations d'équipements publics telles que l'école, les caméras, et les remboursements d'emprunts, les grosses réparations, les travaux d'installations sur voirie (ralentisseurs) et de rénovations.	2 551 265,21€
Recette d'investissement	Montant provenant des dotations et subventions telles que les fonds de concours de l'Agglo Seine Eure, les subventions de l'Etat et du Conseil Départemental, et autres comme le FCTVA (fond de compensation de la TVA).	2 551 265,21€

Goûter des anciens



Retour sur un week-end riche en émotions et en partage dans notre commune.

Vendredi 12 décembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir nos aînés à l'occasion du goûter de fin d'année. Plus de 120 personnes ont répondu présentes.

L'équipe municipale a partagé un moment chaleureux et convivial autour d'un délicieux goûter, dans une ambiance pleine de sourires et de bonne humeur.

À cette occasion, quelques choristes de la Chorale de la Source sont venus offrir un temps de chant très apprécié, apportant une touche d'émotion supplémentaire à cet après-midi.

Un moment chaleureux qui a su toucher et ravir l'ensemble des participants.

Spectacle de fin d'année pour les enfants

Samedi 13 décembre à 10h30, nos écoliers nous ont offert un magnifique spectacle de danse intitulé « Et si on s'aimait », à l'initiative de la municipalité, réalisé avec Ilham Anis, professeure de danse à Pont-de-l'Arche et avec le précieux soutien des enseignants.

Un moment particulièrement émouvant, qui s'est conclu par l'arrivée tant attendue du Père Noël, suivie d'un pot de l'amitié partagé avec les parents.



Un week-end formidable placé sous le signe de la convivialité et du lien intergénérationnel

Action civile de la Police Municipale auprès des élèves

Soutenue par la municipalité qui encourage les actions éducatives essentielles, la Police Municipale est intervenue auprès des élèves du CE1 au CM2 dans le cadre de deux dispositifs de prévention et d'éducation à la sécurité : le permis piéton et le permis internet.

Le vendredi 23 janvier, les enfants de CE1 et de CE2 ont été sensibilisés aux règles de la sécurité routière afin qu'ils se déplacent en toute sécurité. S'en est suivi, un approfondissement en classe par les enseignantes et le passage du permis piéton le lundi 10 février matin.

Le même jour, les élèves de CM1 et de CM2 ont bénéficié d'une formation aux bons usages d'internet et d'une alerte sur ses dangers. L'évaluation du permis internet s'est déroulé le mardi 24 mars.

La cérémonie de remise des permis s'est tenue le mardi 7 avril à 16h00. La municipalité remercie la Police Municipale et les enseignantes pour leur engagement dans cette belle initiative.



Commémoration du 8 mai : un moment d'unité et de transmission



Ce vendredi 8 mai, c'est sous un soleil printanier qu'a été célébrée la cérémonie du 81ème anniversaire de la victoire des Alliés.

La municipalité a eu l'honneur d'accueillir des invités de marque pour entourer Jean-Luc Louise, Président de l'UNC locale, qui a rappelé l'importance de ne jamais oublier le sacrifice de nos aînés.

L'État et le Parlement étaient dignement représentés avec la présence de Camille Fournier, Directrice de cabinet représentant la Sous-Préfète, ainsi que Hervé Maurey, Sénateur de l'Eure, soulignant l'importance de nos communes rurales dans la préservation de l'identité républicaine.

Les forces qui veillent sur nous au quotidien étaient représentées par les pompiers de la caserne de Louviers-Val-De-Reuil avec la présence du Capitaine Palmentier et son adjoint le Lieutenant Pruvost, par la Gendarmerie nationale avec Monsieur Boudali habitant d'Incarville et par la Police Municipale.



Merci aux nombreux Incarvillais. Voir tant de familles, d'enfants et d'anciens réunis autour du monument aux morts est une immense source de fierté pour notre village. Votre mobilisation prouve que la mémoire n'est pas qu'un regard vers le passé, mais un acte citoyen bien vivant.

La municipalité remercie l'ensemble des participants, les portedrapeaux et les services communaux.

Les Associations d'Incarville

Les associations ont toujours besoin de bénévoles, n'hésitez pas à les contacter !

A.S.L.I COURSE A PIED

Président : Emmanuel Blasquez
Tél. 06.65.51.74.91

A.S.L.I GYM TONIC

Présidente : Claude Letailleur
Tél. 02.32.40.58.79

A.S.L.I PÉTANQUE

Président : Alain Rocton
Tél. 02.32.25.20.36

A.S.L.I TENNIS

Président : Michel Friedrich
Tél. 02.32.25.07.02

A.S.L.I TENNIS DE TABLE

Présidente : Valérie Glutron
Tél. 02.32.25.29.78

ASSOCIATION FULL BOXING

Président : B. Horvat
Tél. 06.21.11.96.71

COLLECTO'MOBILE

Mail : do.collecto@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE

INCARVILLE - LIJO
Président : F. Fery
Tél. 06.82.60.00.64

COMITÉ DES FÊTES

Président : Cyrille Hérault
Tél. 06.09.70.78.18

DON DU SANG

Tél. 06.75.30.85.46

JUDO DES 2 RIV

Président : Eric Delannoy
Tél. 06.87.25.56.71

UNC

Président : Jean luc Louise
Tél. 02.32.50.84.25

Retour sur la 37ème édition du challenge Renée Marc



Lors de la 37e édition du Challenge René Marc, qui a eu lieu le 8 février 2026, et sous une météo clémente, plus de 600 participants ont pris part aux courses de 3, 5 et 10 km, ainsi qu'à la marche.

Grâce à cette belle mobilisation, une somme de 800 € a été reversée à la Ligue contre le Cancer.

Vous pouvez retrouver tous les résultats sur le site :

<https://www.coursetrail4communes.fr/>



La municipalité loue l'organisation et la motivation de l'ensemble des bénévoles de toutes les associations Incarvillaises qui ont grandement participé à cette réussite.

ASLI TENNIS



Si vous souhaitez taper la petite balle jaune, venez nous rejoindre à la section tennis de l'ASLI !

Un chèque de caution de 80 € non daté vous sera demandé pour les clés et une photo d'identité pour la carte.

La cotisation annuelle est de 40 € avec un invité (paiement à déposer avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres ASLI sur le parking de la mairie).

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Michel FRIEDRICH au 02 32 25 07 02 – 06 71 74 50 33

ou Grégory LANGLOIS au 06 74 83 26 13.

Les belles réussites de la Chorale d'Incarville

Depuis 2022, la Chorale de la Source rassemble 33 choristes autour du chef de cœur Éric Boyer.

Les incarvillais font vibrer leurs cordes vocales les mercredi soir de 20h45 à 22h15 dans la salle René Marc.



Bravo aux 10 choristes de notre chorale qui ont participé aux répétitions et au concert de La Légende du Rock au Zénith de Rouen le 8 mars, parmi 1000 choristes.

Belle réussite également lors du concert de la Chorale du 19 avril 2026 auquel de nombreux Incarvillais étaient présents au sein de notre belle église Incarvillaise.



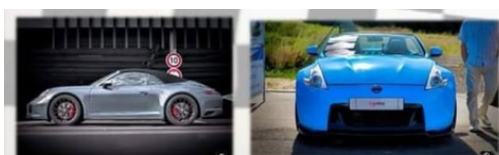
Les rendez-vous Collecto'Mobile

L'association Collecto'Mobile organise un rassemblement automobile chaque 3ème dimanche du mois de 9h30 à 12h30 sur le parking de Leclerc.

Autos prestige, modernes et anciennes, youngtimer, militaires, motos et cyclomoteurs anciens.

Café, thé, boissons et viennoiseries.

Retrouvez toutes les actualités de l'association sur Facebook : <https://www.facebook.com/collectomobile>



Les temps forts du Comité des fêtes d'Incarville

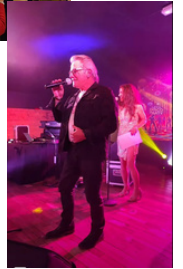
Belle réussite pour la soirée repas dansant



La salle des fêtes d'Incarville a vibré le samedi 22 novembre à l'occasion de la grande soirée dansante organisée par le Comité des Fêtes.

Sous les jeux de lumière et l'animation assurée par l'orchestre Les Andrews, le public a dansé au rythme des standards incontournables.

Des musiques des années 70 et 80 aux tubes plus actuels, chacun a pu trouver son bonheur.



Le comité des fêtes remercie l'ensemble des participants et leurs retours chaleureux sur la page Facebook

4ème Edition du marché de Noël

Le marché de Noël 2025 a accueilli 23 exposants, il y a eu une belle affluence tout au long du week-end.



Thé dansant de la Saint-Valentin

Pour cette seconde édition du thé dansant, c'est environ 70 Incarvillais qui sont venus danser au rythme du piano d'Éric BOYER.



Les temps forts du Comité des fêtes d'Incarville

Sortie au Puits enchanté

Nouveauté 2026 : première sortie en dehors d'Incarville pour profiter d'un repas-spectacle au cabaret du Puits Enchanté.

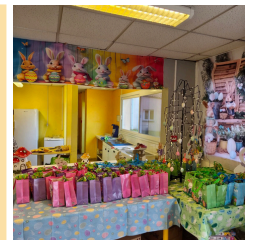
Nous remercions chaleureusement les 55 participants venus partager ce moment avec nous !



Pâques des enfants scolarisés



Accompagnés d'une météo clémente pour ce dimanche 5 avril 2026, les enfants ont pu retrouver la grande chasse aux œufs. Cette année, 12 œufs en "or" ont été dissimulés, et les chercheurs de trésors en herbe ont pu bénéficier d'une surprise complémentaire.



Soirée karaoké

1ère soirée Karaoké organisée par le comité des fêtes, merci aux 140 participants d'avoir fait de cette soirée une grande réussite.

Les micros ont été grandement sollicités tout au long de la soirée, avant que le DJ enflamme le dancefloor.



Merci encore à tous pour votre fidélité et votre enthousiasme.

Le Comité des Fêtes a hâte de vous retrouver lors de ses prochains événements !



Les évènements de fin d'année 2025 du Comité de Jumelage LIJO

D'abord, un atelier pâtisserie de Noël, où les participants de l'initiation hebdomadaire ont réalisé de délicieuses spécialités portugaises (Sonhos et Filhos de Natal...) dégustées dans une ambiance chaleureuse.

Puis, l'Assemblée Générale qui a mis en lumière la solidité et le dynamisme de l'association : des bénévoles engagés, de nombreux projets et une gestion saine, qui encourage la poursuite d'une programmation culturelle accessible au plus grand nombre.

Une belle dynamique qui se confirme en 2026

Chaque semaine, ce sont entre 30 et 40 participants de tous âges qui participent à l'initiation à la langue et à la culture lusitaniennes dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Le 7 mars, la traditionnelle soirée thématique a réuni 140 convives autour d'un repas préparé avec soin par les bénévoles, mettant à l'honneur les saveurs normandes et portugaises.

Le 8 mars, est arrivée une nouveauté : l'initiation à la danse traditionnelle portugaise avec une vingtaine de participants. La création d'une session danse est envisagée dès septembre 2026.

La "Semaine portugaise"



Autre temps fort organisé du 18 au 26 avril dans divers lieux de l'agglomération, la "Semaine portugaise" a multiplié les rencontres.

Le 18 avril, un repas littéraire avec l'autrice culinaire Sylvie Da Silva s'est déroulé au sein du restaurant Le Vin Coeur, suivi d'échanges et de dédicaces à la librairie Quai des Mots à Louviers.



Le 22 avril, l'historien François Da Rocha Carneiro a passionné le public en retraçant un siècle de relations footballistiques entre la France et le Portugal, mêlant anecdotes et souvenirs marquants.

LJO

Le 24 avril, un docu-débat autour de la Révolution des Oeillets proposé au sein de la Médiathèque Boris Vian a permis de revenir sur cet évènement majeur de l'histoire européenne récente, en présence du réalisateur Paul Le Grouyer.

Enfin, les 25 et 26 avril, le loto a clôturé cette semaine festive. Les bénéfices récoltés permettront le financement de nos futurs projets.



La suite s'annonce tout aussi prometteuse avec une nouvelle séance de découverte de la danse portugaise le 14 juin à la salle des fêtes et notre grand spectacle humoristique le 3 octobre au Pavillon des Aulnes du Vaudreuil. Pour en savoir plus et pour vous inscrire, contactez-nous par mail (jumelageincarvilleljo@gmail.com), par téléphone (06 82 60 00 64) ou via les réseaux sociaux.

Assemblée Générale de l'UNC

L'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Combattants d'Incarville s'est tenue le jeudi 19 mars 2026 dans la salle des fêtes d'Incarville, en présence du maire, Monsieur Patrick Maugars, et d'une cinquantaine d'adhérents et d'habitants.

Le président a présenté les rapports moral, d'activités et financier, avant de clôturer par le verre de l'amitié.

Cette année marque l'arrivée de 8 membres, 5 départs et un décès. La section compte désormais 39 adhérents, poursuivant sa croissance depuis 2021.



Anciens soldats de France, rejoignez-nous.
Sympathisants, rejoignez-nous.

A la découverte d'Isabelle Daurian



Isabelle Daurian | Terres d'Envol
Art-thérapie enfants & adolescents
Formation Premiers Secours
en Santé Mentale (PSSM)



Bonjour, je suis Isabelle Daurian, art-thérapeute, installée à Incarville depuis près de 4 ans.

L'art-thérapie, c'est quoi ?

C'est une approche qui utilise la création (dessin, modelage, jeu...) pour aider à exprimer ce que l'on ressent, surtout quand les mots sont difficiles à trouver. Elle permet d'apaiser les émotions, de mieux se comprendre et de reprendre confiance.

Si votre enfant ou adolescent traverse une période difficile ?

Manque de confiance, émotions intenses, isolement, anxiété, hyperactivité, difficultés relationnelles...

Je propose un accompagnement en art-thérapie, individuel et sur mesure, dans un cadre sécurisant, bienveillant et sans jugement.

Ici, pas besoin de savoir dessiner ou créer : l'essentiel est d'exprimer, de libérer et de transformer ce qui se vit à l'intérieur. A travers le dessin, le modelage, le jeu de sable, l'écriture... votre enfant trouve un espace pour se dire autrement, s'apaiser et reprendre confiance en lui.

Chaque accompagnement est adapté au rythme de l'enfant ou de l'adolescent, avec des outils concrets pour l'aider à mieux comprendre ses émotions, renforcer ses ressources et avancer plus sereinement.

Car la santé mentale est mon cheval de bataille !

Je suis aussi formatrice Premier Secours en Santé Mentale.

Et si vous vous formiez ou si vous formiez vos équipes à la santé mentale ?

PSSM, c'est une formation essentielle au même titre que la formation de secouristes physiques, concrète et accessible à tous, pour apprendre à :

- Repérer les premiers signes de troubles psychiques (anxiété, dépression, addiction, trouble psychotique...)
- Adopter la bonne posture face à une personne en difficulté
- Apporter un premier soutien efficace
- Orienter vers les professionnels adaptés

Aujourd'hui, 1 personne sur 4 sera concernée par un trouble de la santé mentale au cours de sa vie.

Se former, c'est agir concrètement pour le bien-être au travail, prévenir les situations à risque et favoriser un environnement plus humain et sécurisé. Les participants ne deviennent pas soignants, mais des acteurs clés, capables d'écouter, de soutenir et de faire le lien.

Accompagner, prévenir, soutenir : une même mission au coeur de mon engagement.

Je vous accueille à Incarville et me déplace également pour vos formations.

Osez franchir le pas - pour vous, pour vos enfants, pour vos équipes.

Installation du conseil communautaire



Ce samedi 11 Avril 2026, l'ensemble des conseillers communautaires se sont réunis pour élire leur président et les représentants de chaque commission communautaire.

Nous avons le plaisir de vous partager les résultats de ce scrutin :

Bernard Leroy, adjoint à la commune du Vaudreuil, conserve la présidence de l'Agglomération au terme du premier tour par 61 voix contre 35 voix pour Richard Jacquet.

Patrick Maugars a été nommé Vice-Président délégué à la voirie (secteur sud) pour ce nouveau mandat.

C'est quoi le conseil communautaire ?

Le conseil communautaire, c'est un peu le "conseil municipal" de l'agglomération. Si la commune s'occupe de la vie au niveau du village ou de la ville, le conseil communautaire, lui, gère les projets qui dépassent les frontières d'une seule commune.

Le regroupement de communes de l'agglomération Seine-Eure réunit 60 communes, sur un territoire vaste qui s'étend autour de villes pôles comme Louviers, Val-de-Reuil et Gaillon, pour mutualiser leurs moyens. C'est plus efficace et moins coûteux de gérer certains services à plusieurs.

Qui siège au conseil ?

Le conseil est composé d'élus qui sont déjà des conseillers municipaux, adjoints ou maires dans leurs communes respectives. Ils ont donc une "double casquette". Le nombre de sièges par commune dépend du nombre d'habitants.

À quoi ça sert concrètement ?

Il vote des décisions (des "délibérations") sur des domaines très concrets pour les habitants, comme :

- La voirie : l'entretien des routes
- Les transports : les bus, les pistes cyclables
- L'environnement : la collecte des déchets et le traitement de l'eau
- L'économie : l'aménagement des zones d'activités pour attirer des entreprises et créer des emplois
- Les équipements : la gestion des piscines, des médiathèques ou des grandes salles de sport.

Quel sera le rôle de Patrick Maugars?

Il supervise un domaine précis pour aider le président. Il sera le référent délégué pour tout ce qui touche aux routes et travaux sur le secteur sud.

En résumé

Le conseil communautaire c'est l'instance où l'on décide comment améliorer la vie quotidienne à l'échelle de tout le territoire Seine Eure !

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils communautaires et assemblées :

<https://www.agglo-seine-eure.fr/conseils-communautaires-assemblees/>

Tribune libre



Chères Incarvillaises, chers Incarvillais,

C'est avec un certain plaisir que je peux m'exprimer à vous via cette tribune. La législation me permet de bénéficier de cet espace d'expression afin que vous puissiez

disposer de la pluralité des opinions présentes dans votre conseil municipal.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui se sont déplacées aux urnes le dimanche 15 mars 2026. Qu'importe le choix exprimé, votre participation compte. Dans une commune de notre taille, les élus municipaux sont des acteurs de proximité directement impliqués dans la vie quotidienne de notre village. Vous avez été 167 à accorder votre confiance à la liste "Incarville : Avec Vous, Pour Vous". Je ne peux que vous remercier.

Lors des conseils du 20 et 31 mars, j'ai essayé, autant que cela m'a été possible, de porter vos voix, vos idées, vos attentes, vos projets. Ces premiers pas, je ne vous le cache pas, ne sont pas des plus évidents, mais ils sont formateurs.

J'espérais qu'une collectivité de notre taille permettrait le débat, l'échange, le travail en équipe... En vain, la majorité a fait le choix de ne pas engager de véritable dialogue, notamment en ne cherchant pas à mieux connaître la nouvelle élue que je suis.

Dans ce contexte, il apparaît difficile de faire émerger des propositions nouvelles. Ainsi, lorsque vous posez plusieurs questions en conseil... La "majorité" s'agace. Vous refusez le vote d'une délibération non inscrite à

l'ordre du jour... La majorité "s'énerve". Vous publiez sur votre réseau social pour informer vos concitoyens... La "majorité" fulmine. Vous proposez vos compétences (école, énergie, communication, associatif...). La "majorité" balaise d'un revers de la main.

Cette mise à l'écart prend la forme de petits gestes et comportements que certains pourraient qualifier d'anodins. A quoi bon inviter cette élue à être sur la photo d'équipe ? A quoi bon proposer à cette élue de se former au budget municipal à l'instar de ses «collègues» fraîchement nommés ? A quoi bon proposer à cette élue de participer aux permanences hebdomadaires nouvellement créées ? Sur ce dernier point, l'exclusion est d'autant plus regrettable que cette initiative a été portée, en premier lieu, par ma propre liste.

Je suis convaincue que la confiance ne peut naître que du dialogue et de la volonté de mieux se connaître. Ces éléments sont indispensables pour faire avancer notre commune, et je m'inscris pleinement dans cette démarche.

Malgré ces difficultés, les idées que nous avons portées demeurent bien présentes. Je continuerai à les défendre et à les faire vivre autant que possible. Le lien de proximité avec vous reste essentiel et ne doit pas disparaître. C'est pourquoi mon équipe et moi-même restons à votre écoute, notamment via notre page Facebook.

📌 Ceux qui sont nés, ceux qui se sont unis, ceux qui nous ont quittés



+ 10.01.2025 : GUETARI Shu'aïb
 + 10.01.2025 : KHELIFA Lyed
 + 14.01.2025 : KOFFI Ethan
 + 21.01.2025 : BIE Noah
 + 17.02.2025 : ZIMOUENI Ava
 + 17.02.2025 : ZIMOUENI Leticia
 + 16.03.2025 : BEN YAHIA Manel



+ 24.06.2025 : MARTIN Suzanne
 + 27.06.2025 : VION Maina
 + 02.08.2025 : LEROUX Clotaire
 + 22.09.2025 : CHEVAL Liam
 + 30.10.2025 : COSKUN Eymen
 + 06.11.2025 : BA Hafsatou
 + 06.11.2025 : EUDES Iris



+29.01.2025 (PACS) : BECKER Wilfried & CAUET Aurore
 +05.03.2025 (PACS) : DUHAMEL Nicolas & CHAUWIN Laura
 +06.03.2025 (PACS) : FROISSART Elouan & DOUILLET Marine
 +07.03.2025 (PACS) : APARACI Frédéric & LETELLIER Florence
 +16.04.2025 (PACS) : DUPIN Brandon & VASSARD Tiphaine
 +17.05.2025 (Mariage) : GOMEZ Johann & VILETTE Karine
 +17.05.2025 (Mariage) : DELAVOYE Alexandre & BAZIN Kelly
 +27.05.2025 (PACS) : MARTIN Anthony & HADRYs Sophie
 +07.06.2025 (Mariage) : BASSIERE Ludvig & MIAS Amélie
 +21.06.2025 (PACS) : SEBBAH Benjamin & SIMON Laurie
 +21.06.2025 (Mariage) : MAHIER Guillaume & MORLET Elodie
 +19.07.2025 (Mariage) : BENSADA Jason & Paquin Laura
 +23.08.2025 (Mariage) : BRÉANT Benjamin & Andrieu Ameline
 +13.09.2025 (Mariage) : DESCHEPPER Fabien & DETE Julie
 +19.11.2025 (PACS) : BIE Baptiste & RANDRIANASOLO Marie France
 +20.12.2025 (Mariage) : BOUCHELALEG Lyes & CHELIL Fatima



+ 13.03.2025 : COURMARCEL Jacques
 + 14.03.2025 : ESNAULT Gilbert
 + 21.05.2025 : SAUVAGE Charles
 + 23.05.2025 : LEOVANT (LAPLANCHE) Bleurette
 + 04.06.2025 : DUMOULIN Gérard
 + 24.09.2025 : BIENVENUE Georges
 + 11.11.2025 : TARDIVEL Didier

📌 Anecdote état civil 2020-2025

Entre mars 2020 et mars 2026, lors du dernier mandat, il y a eu sur la commune :

49 naissances dont 14 en 2021 et 2025 et 7 par années en 2022, 2023 et 2024
 54 "oui je le veux" prononcés lors des 27 mariages célébrés
 25 Pacte civil de solidarité conclus

Informations pratiques

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Nous vous rappelons que les inscriptions scolaires pour l'année 2026-2027 sont ouvertes pour les entrées en petite section, ainsi que pour les nouveaux arrivants.

Rendez-vous en mairie avec vos livret de famille, justificatif de domicile et carnet de santé de l'enfant. Ne tardez pas, cela nous aide à mieux préparer l'accueil de vos enfants !

RECENSEMENT / JOURNEE D'APPEL

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire en mairie ou en ligne sur service-public.fr.

DECLARATION DES REVENUS

Depuis le 9 avril 2026, la campagne de déclaration des revenus 2025 est ouverte. Dans l'Eure, vous avez jusqu'au mardi 19 mai pour toute déclaration papier et jusqu'au jeudi 28 mai pour une déclaration en ligne sur impots.gouv.fr.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher d'une agence France Services de proximité (Val-de-Reuil ou Pont-de-l'Arche). Une ligne téléphonique gratuite est également accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 au 0809 401 401.

POUR RESTER INFORMÉ

TÉLÉCHARGEZ  **PanneauPocket**
POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE


- 1 Ouvrez l'application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Ouvrez PanneauPocket et recherchez la commune ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le .





Gratuit, anonyme et sans publicité
Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

NUISANCE SONORE/TAILLE DES HAIES

Pour le confort et la tranquillité de tous, nous vous rappelons que les travaux de bricolage, de jardinage ou toute autre activité bruyante doivent être effectués dans le respect des créneaux horaires suivants :

 Jours ouvrés (Lundi au Vendredi) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

 Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

 Dimanche et jours fériés : usage strictement interdit.

Pour rappel, l'Office Français de la Biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre mars et août afin de protéger les oiseaux qui font leurs nids.

Merci de votre compréhension et de votre civisme.

BON A SAVOIR

RÉCUPÉRATION DE CÂBLES USAGÉS
Du 11 au 29 mai 2026

CONCOURS ENTRE TOUTES LES ÉCOLES DE L'AGGLO SEINE Eure

Lots à gagner RELEVEZ LE OFFI !

UN GESTE POUR LA PLANÈTE & UN GESTE POUR LES ENFANTS HOSPITALISÉS

Organisé par  Au profit de  En partenariat avec 

Présence Verte

L'Association Présence Verte Centre Nord propose des solutions de téléassistance

Présence Verte, N°1 de la téléassistance en France

Téléassistance à domicile
Autonome mais jamais seul
Portée jusqu'à 100 m
Étanche, se porte sous la douche
Centrale d'écoute 24h/24 et 7j/7

Téléassistance mobile
Où que vous soyez, restez sereins
Localisation GPS du dispositif
Autonome de 4 à 5 jours selon utilisation
Centrale d'écoute 24h/24 et 7j/7

Partenariat avec la mairie d'INCARVILLE
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie au 02.32.49.66.89 ou l'Association Présence Verte au 02.32.23.42.90

24h EMPLOI FORMATION

RÉGIONS

INSCRIPTIONS OUVERTES

ÉVREUX
CCI PORTES DE NORMANDIE

JEUDI 28 MAI 2026
10H - 17H

seine eure agglo

Comment agir ?

Si vous voyez un nid de frelon :
- N'intéressez pas et ne restez pas à proximité du nid.
- Prenez contact avec le service rivières et milieux naturels de l'Agglo Seine-Eure via ce formulaire (indiquez le lieu du nid et le nombre de nids).
- Photos, localisation et hauteur du nid vous sont demandées pour remplir votre demande d'intervention. Ne prenez aucun risque !
- Suite au dépôt de votre dossier en ligne et en cas de validation de celui-ci, si l'un des intervenants agréés vous sera communiqué.

Prise en charge "Rivières"
- 80 € de participation pour le frelon de l'Agglo Seine-Eure.
- 100 € de participation pour le frelon de l'Agglo Seine-Eure.
- 150 € de participation pour le frelon de l'Agglo Seine-Eure.
- 200 € de participation pour le frelon de l'Agglo Seine-Eure.

Savoir reconnaître le frelon asiatique

Ce redoutable prédateur s'attaque à toutes sortes d'insectes, mais principalement aux abeilles, maillon indispensable dans la chaîne alimentaire !

Zoom sur les nids

Freon asiatique
Nid primaire du frelon asiatique

Freon européen
Nid secondaire du frelon asiatique

Contact
Service rivières et milieux naturels, Agglo Seine Eure
02 32 60 89 82 • biodiversite@seine-eure.com

agglo-seine-eure.fr

 Solidarité Mairie: Restons en contact

INSCRIPTION AU REGISTRE DE VEILLE SOLIDAIRE


Vous vivez seul(e) ou vous vous sentez vulnérable ?


Vous connaissez un proche ou un voisin dans cette situation ?


La municipalité met en place un "registre de veille solidaire" pour vous accompagner tout au long de l'année.

Pourquoi s'inscrire ?


En cas d'alerte météo, ou par bienveillance, nos services vous contactent pour s'assurer que tout va bien et vous apporter de l'aide si nécessaire :

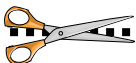
 Canicule & Grands Froids : Conseils et appels de courtoisie.

 Alerte Sanitaire : Informations et soutien logistique.

 Tranquillité Vacances : Une vigilance accrue quand vos proches sont absents.

C'est gratuit, confidentiel et basé sur le volontariat.

 Coupon d'inscription à retourner en mairie ou à déposer dans la boîte aux lettres. En cas d'impossibilité de déplacement, merci de contacter l'accueil avec les informations ci-dessous.



Informations de la personne concernée :

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____

Téléphone: _____ Date de naissance : __/__/____

Personne à prévenir en cas d'urgence (proche, voisin, médecin, tiers de confiance) : Nom :

_____ Téléphone : _____

Je souhaite être contacté(e) en priorité pour :

Canicule

Grand Froid

Isolement durant les vacances

Réglementation RGPD:

Les données collectées sont strictement confidentielles et réservées à l'usage des services sociaux de la mairie. En retournant ce coupon, vous autorisez la municipalité à vous joindre ou vous rendre visite en cas de non réponse par téléphone.

Vous pouvez vous retirer du registre sur simple demande par téléphone ou courrier.